



Centre local de développement
Beauharnois-Salaberry

UN CLD CRÉATEUR DE RICHESSSE

Plan directeur pour l'économie et
l'emploi (PDÉE) 2009-2014



BEAUHARNOIS-SALABERRY
Centre local de développement

100, rue Ste-Cécile | bureau 100
Salaberry-de-Valleyfield | J6T 1M1
450 373-2214
www.cld-beauharnois-salaberry.org

Centre local de développement Beauharnois-Salaberry

Mot du président du Centre local de développement Beauharnois-Salaberry

Mesdames,
Messieurs,

Avec les travaux de parachèvement de l'autoroute 30, le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry va traverser un important moment de son histoire. Notre région s'apprête à vivre des transformations aussi importantes que celles générées au milieu du 20^e siècle par le creusage du nouveau canal de Beauharnois, la construction successive des trois sections de la centrale Beauharnois, le passage de la Voie maritime du Saint-Laurent et l'arrivée subséquente de grandes entreprises industrielles.

Une nouvelle ère de prospérité s'ouvre devant nous et l'adoption de ce Plan directeur pour l'économie et l'emploi 2009-2014 vient poser des balises de développement pour les cinq prochaines années. On y retrouve par ailleurs tous les résultats d'un cheminement précédemment amorcé dans la mouvance de licenciements massifs dans le secteur industriel survenus entre 2004 et 2008. C'est ainsi que les projets du Plan de diversification et de développement économique de la MRC de Beauharnois-Salaberry, se retrouvent intégrés dans le Plan directeur pour l'économie et l'emploi 2009-2014.

D'autre part, je suis heureux de constater que l'activité économique sur le territoire de Beauharnois-Salaberry demeure stable, malgré la période de ralentissement économique mondial. Nous avons déjà planifié et mis en œuvre de nombreuses mesures qui nous ont permis de réduire les effets de cette crise et de tirer notre épingle du jeu sans trop de dommages. Nous pouvons donc poursuivre sans coup férir ce que nous avons débuté et garder le cap vers des jours meilleurs.

Ce document se veut le reflet des attentes des intervenants du milieu dans tous les domaines, voire tous les aspects du développement de notre territoire. Nous souhaitons aussi susciter votre adhésion à ce plan de match qui guidera nos orientations, nos décisions, au cours des cinq prochaines années.

Denis Lapointe
Président
Centre local de développement
Beauharnois-Salaberry,
Maire de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield

UN CLD CRÉATEUR DE RICHESSE Plan directeur pour l'économie et l'emploi (PDEE) 2009-2014

6. DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL ET DES SERVICES PUBLICS

- 6.1 Créer une table de concertation en développement commercial des centres-villes et des noyaux villageois de la MRC de Beauharnois-Salaberry
- 6.2 Attirer de nouveaux centres de services gouvernementaux sur le territoire

7. DÉVELOPPEMENT SOCIAL DURABLE ET QUALITÉ DE VIE

- 7.1 Soutenir le développement de politiques sociales municipales et favoriser la cohésion des actions communautaires sur l'ensemble du territoire

8. DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

- 8.1 Assurer un développement structurant de l'économie sociale dans la MRC de Beauharnois-Salaberry

9. DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

- 9.1 Accueillir un projet touristique structurant quatre saisons sur le territoire de Beauharnois-Salaberry
- 9.2 Favoriser l'implantation de terrains de camping et de bases de plein air sur le territoire
- 9.3 Créer un fonds de développement touristique afin de bonifier les installations touristiques actuelles et en accueillir de nouvelles
- 9.4 Développer les marchés des croisières et des congrès

10. DÉVELOPPEMENT CULTUREL

- 10.1 Développer et soutenir un festival culturel d'envergure nationale sur le territoire de Beauharnois-Salaberry
- 10.2 Appuyer la croissance du Musée de société des Deux-Rives et de l'offre muséale, patrimoniale, historique et généalogique sur l'ensemble du territoire

11. DÉVELOPPEMENT AGROALIMENTAIRE

- 11.1 Augmenter la visibilité des producteurs agricoles régionaux et de leurs produits
- 11.2 Supporter le développement d'un réseau de marchés publics et champêtres sur notre territoire
- 11.3 Valoriser les métiers de l'agriculture

Centre local de développement Beauharnois-Salaberry

UN CLD CRÉATEUR DE RICHESSE

Plan directeur pour l'économie et l'emploi (PDEE)
2009-2014

PROJETS

1. DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL Rétention et expansion des entreprises existantes

- 1.1 Assurer le développement de l'innovation au cœur de nos entreprises de Beauharnois-Salaberry
- 1.2 Seconder les filiales étrangères pour développer des projets créateur d'emplois
- 1.3 Optimiser les retombées économiques de la construction de l'autoroute 30
- 1.4 Accentuer le levier économique du fonds Rio Tinto Alcan par l'apport de nouveaux partenaires

2. DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL Disponibilité de terrains industriels

- 2.1 Optimiser l'utilisation des terrains et bâtiments industriels actuellement inoccupés
- 2.2 Se doter d'une vision de développement pour les berges du Canal de Beauharnois
- 2.3 Planifier et développer le carrefour autoroutier 530-30

3. DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL Accueil et démarrage d'entreprises

- 3.1 Mettre en place un incubateur d'entreprises
- 3.2 Développer une offre d'espaces locatifs industriels adaptés aux petites entreprises (5 000 à 10 000 pi²)
- 3.3 Optimiser les activités de prospection
- 3.4 Assurer le développement industriel de la ville de Beauharnois
- 3.5 Développer un pôle environnemental en recyclage

4. DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL Transport et logistique

- 4.1 Accentuer le développement de la Société du Port de Valleyfield
- 4.2 Examiner la faisabilité de l'implantation d'une plateforme logistique intermodale
- 4.3 Appuyer l'implantation d'une plateforme agroalimentaire

5. DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

- 5.1 Participer à la mobilisation de la région autour d'un projet global et concerté de persévérance scolaire
- 5.2 Identifier des mesures à adopter afin d'accroître la mobilité de la main-d'œuvre du territoire de Beauharnois-Salaberry
- 5.3 Partager les besoins futurs des employeurs en matière de main-d'œuvre
- 5.4 Évaluer la capacité d'attraction et d'intégration de travailleurs immigrants et supporter la mise en place d'une structure d'accueil
- 5.5 Arrimer les actions d'Emploi-Québec avec celles du CLD

Mot de la directrice générale du Centre local de développement Beauharnois-Salaberry

Mesdames,
Messieurs,

C'est dans un contexte de ralentissement économique mondial que nous avons entrepris la démarche d'adoption d'un Plan directeur pour l'économie et l'emploi sur le territoire du Centre local de développement Beauharnois-Salaberry (CLD) pour la période allant de 2009 à 2014.

Il faut dire que le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry avait connu « une crise avant la crise » avec la perte d'un grand nombre d'emplois manufacturiers entre 2004 et 2008. En se serrant les coudes et en travaillant de façon efficace, nous avons déployé des mesures d'atténuation qui nous ont permis d'être plus solides face aux nouveaux soubresauts de l'économie qui se sont présentés.

Mis en place en 2008, le Comité de redéploiement économique s'est donné comme objectif de retrouver les emplois perdus au cours des dernières années. Le Plan directeur pour l'économie et l'emploi 2009-2014 vient ajouter une série de projets porteurs de croissance aux stratégies de redéploiement déjà mises en place. Avec l'adoption de son plan directeur, le CLD Beauharnois-Salaberry sera encore mieux outillé pour faire face aux défis des prochaines années qui s'annoncent captivantes.

Le CLD Beauharnois-Salaberry centrera ses actions sur son rôle premier, celui de créer de la richesse afin d'en faire profiter toute la collectivité. Attirer et créer de nouvelles entreprises, supporter la croissance des entreprises existantes, épauler les créateurs d'emplois et favoriser de meilleures conditions de vie pour la population, voilà le rôle stratégique d'un CLD dans une communauté régionale, voilà la responsabilité que l'équipe du CLD Beauharnois-Salaberry se promet d'endosser.

Joane Brunet
Directrice générale
Centre local de développement
Beauharnois-Salaberry

Centre local de développement Beauharnois-Salaberry

Présentation du CLD Beauharnois-Salaberry

La mission du CLD Beauharnois-Salaberry est de mobiliser l'ensemble des acteurs locaux dans une démarche commune tournée vers l'action en vue de favoriser le développement de l'économie et la création d'emplois sur son territoire.

Ainsi, le CLD travaille au maintien et à la création des emplois et, ce faisant, à accroître l'enrichissement collectif. L'organisme vise à créer, à entretenir et à promouvoir un climat propice à ce développement, à stimuler l'entrepreneuriat, à fournir des moyens et des services nécessaires aux nouveaux investisseurs et aux porteurs de projets socioéconomiques, incluant les entreprises d'économie sociale.

Responsabilités

- Coordonner les efforts régionaux dans le cadre de la stratégie de redéploiement économique 2008-2011.
- Regrouper ou coordonner les différents services d'aide à l'entrepreneuriat et à l'entreprise en concertant les organismes travaillant déjà dans ce domaine et en assurant le financement de ces services.
- Élaborer le plan directeur en matière de développement socioéconomique et de développement de l'emploi.
- Agir en tant qu'organisme consultatif auprès du Centre local d'emploi (CLE) du territoire et exécuter, sur autorisation du ministre, tout autre mandat provenant des ministères et organismes gouvernementaux concernés par le développement local.

Programmes et fonds d'investissement

- Fonds de diversification Rio Tinto Alcan (RTA);
- Fonds local de solidarité de la MRC de Beauharnois-Salaberry;
- Fonds local d'investissement (FLI);
- Mesure « Soutien au travail autonome » (STA);
- Programme Jeunes Promoteurs (JP);
- Fonds d'économie sociale.

UN CLD CRÉATEUR DE RICHESSE Plan directeur pour l'économie et l'emploi (PDEE) 2009-2014

Mise en situation

Bilan socioéconomique des trois dernières années et réalisations du CLD Beauharnois-Salaberry

Entre 2004 et 2008, le territoire de Beauharnois-Salaberry a vécu des licenciements collectifs qui ont affecté un grand nombre de familles du territoire. Les intervenants locaux ont pris les bouchées doubles afin de soutenir les comités de reclassement des entreprises touchées. Ces événements ont incité les instances régionales à adopter un plan de diversification et de développement économique pour tenter de récupérer les emplois perdus. Grâce à un plan concret dont la mise en œuvre a été effective dès son adoption, la région s'est mobilisée autour d'objectifs et de stratégies relevant d'une vision précise de son devenir.

Élément paradoxal, pendant que certaines licenciaient, des PME issues de l'entrepreneuriat local et des institutions publiques, notamment dans le secteur de la santé, étaient confrontées à une importante pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Afin d'apporter des solutions aux problèmes récurrents de recrutement de main-d'œuvre, un groupe d'entrepreneurs alliés à Emploi-Québec faisait preuve d'initiative en créant la Mutuelle d'attraction région Valleyfield-Huntingdon.

Par ailleurs, Salaberry-de-Valleyfield, la plus grande ville du territoire, dynamisée par son regroupement avec deux autres municipalités et une planification stratégique réussie, connaissait un regain de son développement résidentiel, commercial et industriel. Beauharnois, l'autre ville pôle, a aussi bénéficié des effets d'un regroupement en connaissant une croissance notable de sa population.

Les cinq municipalités rurales du territoire ne sont pas en reste. Elles possèdent leur propre outil de développement, le Pacte rural 2007-2014 signé en novembre 2007. Le Pacte rural permet de poser des gestes structurants visant à faire émerger et à soutenir des projets en accord avec les orientations de la Politique nationale de la ruralité du Québec.

À la suite de l'analyse de son passé industriel basé sur les activités de grandes entreprises venues de l'extérieur, les intervenants de la région ont décidé de poser des gestes visant à créer un esprit entrepreneurial dans la MRC de Beauharnois-Salaberry. Le CLD a lancé la Fondation « Notre relève en affaires » qui octroie des bourses pour des projets scolaires et estivaux des 12 à 17 ans et pour les projets d'acquisition ou de création d'entreprise des 18 à 35 ans. Par ailleurs, la Société d'aide au développement des collectivités du Suroît-Sud (SADC) propose un programme de mentorat d'affaires bien établi auquel collabore le CLD.

La majeure partie des actions prévues dans le Plan d'action pour l'économie et l'emploi 2005-2008 ont été menées à terme. Avec la réouverture du Vieux canal de Beauharnois au centre-ville de Salaberry-de-Valleyfield et le développement du Parc régional Beauharnois-Salaberry, l'offre récréative et touristique a largement été enrichie. Le CLD n'a eu cesse d'apporter son soutien aux entrepreneurs, dans le développement de l'entrepreneuriat local et aux nombreux projets proposés par le milieu.

Centre local de développement Beauharnois-Salaberry

UN CLD CRÉATEUR DE RICHESSE Plan directeur pour l'économie et l'emploi (PDEE) 2009-2014

Constats et enjeux

- Vieillesse de la population;
- Chute marquée de la population âgée de moins de 15 ans au cours des prochaines années;
- Très faible croissance de population anticipée (projection qui devrait être contredite par l'accroissement de la population suite au parachèvement de l'autoroute 30);
- Pénurie de main-d'œuvre qualifiée;
- Faible taux d'immigration (population homogène francophone);
- Décrochage scolaire très élevé;
- Malgré une amélioration, une population moins scolarisée que la moyenne québécoise et que la moyenne montérégienne;
- Revenus d'emplois et revenus des familles sous la moyenne du Québec;
- Bilinguisme sous la moyenne du Québec;
- Besoin de dynamisation et de diversification commerciale dans les centres-villes de Salaberry-de-Valleyfield et de Beauharnois;
- Déstructuration commerciale dans certains noyaux villageois des municipalités rurales;
- Aucun centre de formation universitaire affilié;
- Sentiment de fierté et d'appartenance peu développé envers la région de Beauharnois-Salaberry;
- Faible taux de notoriété du territoire de Beauharnois-Salaberry dans le reste du Québec;
- Aucun événement culturel d'envergure nationale;
- Peu d'infrastructures touristiques structurantes quatre saisons.

Portrait socioéconomique de la MRC de Beauharnois-Salaberry

Ce portrait socioéconomique a été dressé à partir de données compilées par le consultant et divers documents synthèses produits par les intervenants du milieu.

Milieu de vie Géographie et infrastructures

Territoire

469 km² – l'équivalent de l'Île de Montréal, 74 % en zone agricole permanente.

Principaux plans d'eau

- Fleuve Saint-Laurent;
- Lac Saint-François (Fleuve Saint-Laurent);
- Lac Saint-Louis (Fleuve Saint-Laurent);
- Baie Saint-François (Fleuve Saint-Laurent);
- Canal de Beauharnois et Voie maritime du Saint-Laurent;
- Rivière Saint-Charles (Fleuve Saint-Laurent);
- Rivière Châteauguay;
- Vieux canal de Beauharnois (centre-ville de Salaberry-de-Valleyfield);
- Rivière Saint-Louis;
- Rivière des Fèves.

Principales infrastructures

- Parcs industriels et zones industrielles de Salaberry-de-Valleyfield, Beauharnois et Sainte-Martine;
- Voie maritime du Saint-Laurent;
- Port de Valleyfield : 8 quais, 10 entreprises affiliées;
- Routes : 132, 201, 236, 205, 138, 530, future autoroute 30, accès aux autoroutes 20 et 40;
- Lignes ferroviaires : CSX Transflo, Canadien National et Canadien Pacifique;
- Centrale hydroélectrique de Beauharnois : 38 turbines, puissance installée de 1755 MW, 5^e en importance au Québec;
- Réseau de gaz naturel avec conduites de classe 2 400 (350 psi) et de classe 400 (60 psi);
- Proximité de l'aéroport Montréal-Trudeau;
- Présence de l'aéroport de Valleyfield à Saint-Stanislas-de-Kostka.

Centre local de développement Beauharnois-Salaberry

Les ressources du milieu – Services publics et parapublics

- Centre de santé et de services sociaux du Suroît (CSSS);
- Collège de Valleyfield;
- Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands;
- Commission scolaire New Frontiers;
- Palais de justice du district judiciaire de Beauharnois;
- Centre local d'emploi de Salaberry-de-Valleyfield;
- MRC de Beauharnois-Salaberry;
- Centre local de développement Beauharnois-Salaberry;
- Société d'aide au développement des collectivités du Suroît-Sud;
- Mutuelle d'attraction région Valleyfield-Huntingdon;
- Centre de Développement, d'Innovation et de Transfert Technologique (CeDITT);
- Chambre de commerce de la région de Salaberry-de-Valleyfield;
- Corporation de développement communautaire Beauharnois-Salaberry;
- Conférence régionale des élus Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.

Récréation, tourisme et culture

- Caractère nautique prédominant;
- Présence de nombreux parcs et d'infrastructures récréatives : parcs et espaces verts, réseau de pistes cyclables dont le Parc régional de la MRC, vastes plans d'eau, marinas, rampes de mise à l'eau, plage, site urbain de kayak en eau vive, piscine intérieure semi-olympique, gymnases, plateaux sportifs, quatre aréνας, club de gymnastique (CampiAgile), centre d'escalade intérieure;
- Tenue de nombreux festivals et événements sportifs : Régates Molson Dry de Valleyfield et Régates de Beauharnois, Mardis en Musique, Festival équestre, Festival des arts, Festival de blues;
- Classival (concours de musique classique), Fêtes théâtrales du Suroît, Beauventois, etc.;
- Tenue des Jeux du Québec Hiver 2011 à Beauharnois et à Salaberry-de-Valleyfield;
- Musées de société des Deux-Rives, Parc archéologique de la Pointe-du-Buisson, Centre d'interprétation de la centrale hydroélectrique Beauharnois, Musée Nicolas-Manny;
- Présence d'une salle de spectacles de 840 places (Salle Albert-Dumouchel du Collège de Valleyfield) et d'une salle de type cabaret (Vieux Sainte-Martine) et de deux diffuseurs de spectacles, Valspec et Déments Ciel;

UN CLD CRÉATEUR DE RICHESSE Plan directeur pour l'économie et l'emploi (PDEE) 2009-2014

- Présence d'un centre de congrès (11 salles de réunion d'une capacité totale de 750 personnes) et d'un hôtel 3 étoiles de 120 chambres à Salaberry-de-Valleyfield;
- Politique culturelle et Fonds culturel de la MRC;
- Politique culturelle de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield.

Développement économique

- Présence de deux organismes voués au développement économique qui jouent un rôle privilégié d'interlocuteurs avec les paliers supérieurs de gouvernement, la SADC du Suroît-Sud et le CLD Beauharnois-Salaberry;
- Fonds d'investissement locaux gérés par le CLD et la SADC;
- Siège social de la Conférence régionale des élus Vallée-du-Haut-Saint-Laurent à Salaberry-de-Valleyfield;
- Fondation « Notre relève en affaires » et Programme de mentorat d'affaires;
- À la suite des licenciements massifs, mobilisation accélérée du milieu et création du Comité de redéploiement économique de la MRC de Beauharnois-Salaberry et son plan de diversification et de développement comprenant 15 projets structurants pour le territoire;
- Adoption du Pacte rural destiné à la dynamisation des cinq municipalités rurales de la MRC;
- Création d'un regroupement d'employeurs qui favorise le recrutement de main-d'œuvre, la Mutuelle d'attraction région Valleyfield-Huntingdon;
- Création du Comité CRÉA-30 qui vise à maximiser les retombées de la construction de l'A-30.

Développement social

- Présence d'un fort réseau social et communautaire constitué de plus d'une centaine d'organisations concentrées principalement à Salaberry-de-Valleyfield et à Beauharnois;
- Présence de deux CDC (Corporation de développement communautaire) sur les territoires de Salaberry-de-Valleyfield et de Beauharnois;
- Existence d'un programme de financement de l'économie sociale géré par le CLD;
- Présence du siège social du CSSS du Suroît desservant un plus large territoire que celui de la MRC qui comprend un centre hospitalier régional et ses services cliniques, deux CLSC et deux centres de soins hospitaliers de longue durée;
- Services gouvernementaux : justice, emploi, environnement, Services Québec, Service Canada, etc.